

Étude des représentations patrimoniales sur le territoire de Vienne à Valence

-

Construction du dossier de candidature sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO portée par l'Association De Rhône en vignes, cultures en partage, de Vienne à Valence

-

Master 2 GTDL - INGETER - Promotion 2025-2026



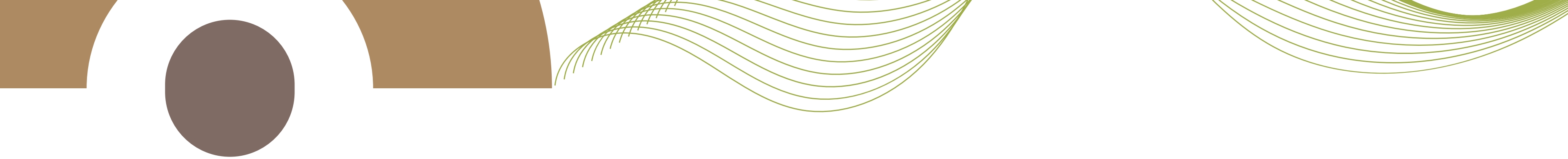
Notre mission

- Recueillir les perceptions, les représentations et les pratiques des habitants et des usagers afin de **définir ce qui « fait patrimoine »** pour eux.
- Consolider et démontrer la **Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE)** pour l'inscription de notre territoire, basée notamment sur les critères III et V.



Photo prise le 05 juin 2025 à Tain-l'Hermitage, Route des Belvédères.

→ **Reconnaissance d'un "paysage culturel évolutif et vivant"**



Sommaire

1. Analyse des données récoltées lors des Journées Européennes du Patrimoine :

- a. Questionnaires
- b. Cartes sensibles

2. Benchmark : le cas de L'Alto Douro

3. Gouvernance et gestion : état des lieux

4. Préconisations - fiches actions



Analyse des données récoltées lors des Journées Européennes du Patrimoine a. Questionnaires



DE RHÔNE
EN VIGNES

QUESTIONNAIRE PARTICIPATIF

DANS LE CADRE DU PROJET DE CANDIDATURE UNESCO

"RHÔNE DES CÔTES"

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à un événement participatif dans le cadre de notre projet de candidature au patrimoine de l'UNESCO, intitulé "Rhône des côtes". Cette candidature met en avant le concept de Paysage culturel fluvial et vitivinicole, et concerne la territoire situé le long du Rhône et de ses affluents, entre Vienne et Valence.

Questionnaire anonyme.

Votre avis est essentiel pour valoriser notre patrimoine unique !

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !



VOTRE PROFIL

Quelle est votre tranche d'âge ?

Une seule réponse possible.

- ☐ 0 - 14 ans
- ☐ 15 - 29 ans
- ☐ 30 - 44 ans
- ☐ 45 - 59 ans
- ☐ 60 - 74 ans
- ☐ Plus de 75 ans

Quel est votre genre

Une seule réponse possible.

- ☐ Femme
- ☐ Homme
- ☐ Je ne souhaite pas préciser

Quelle est votre commune de résidence ?

Quelle est votre commune d'emploi ?

Question : Ce qui « fait patrimoine » : profil & paysage

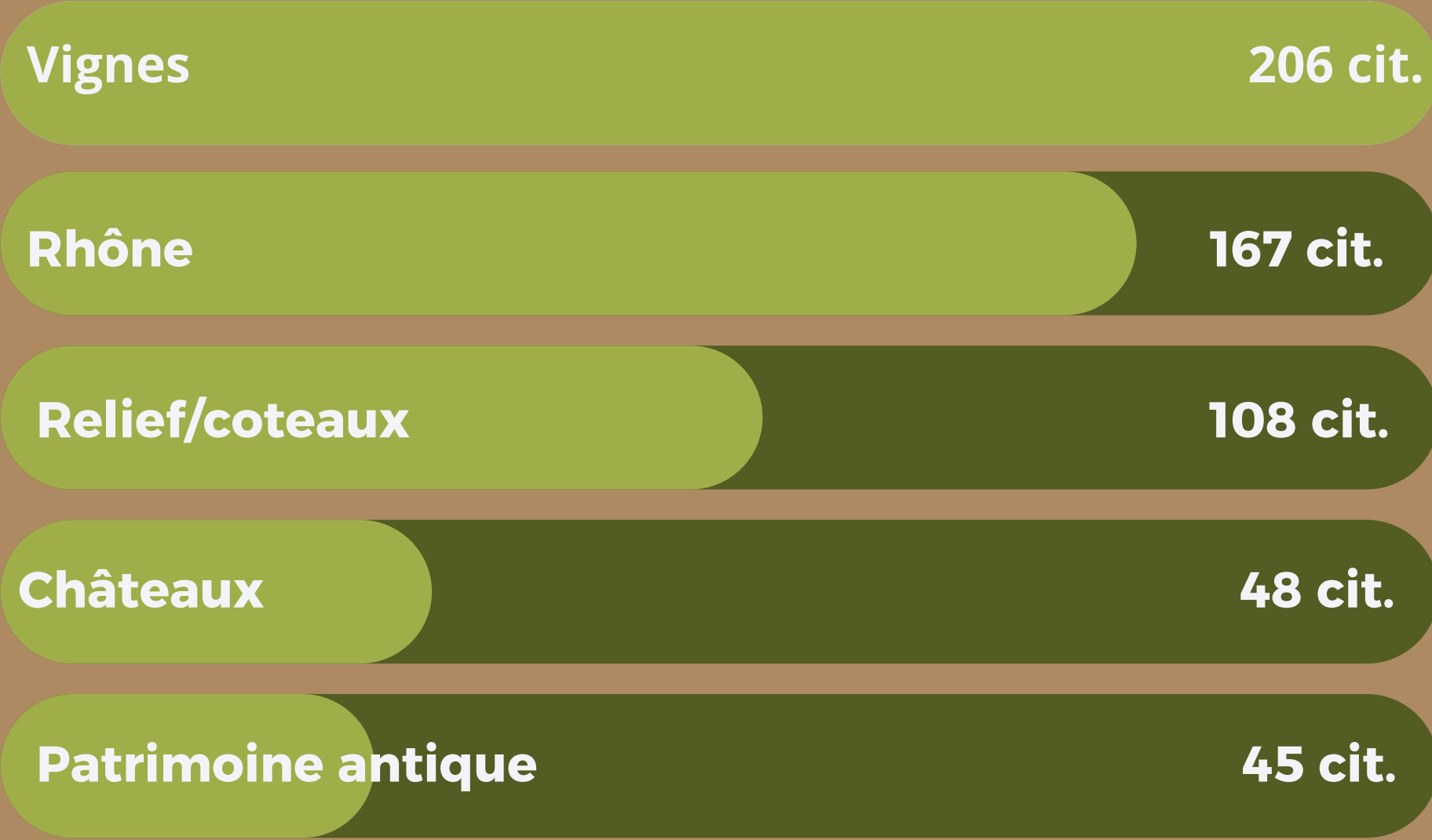
Profil des répondants :

Surreprésentation des 45 ans et + (66,3 %)
Classe la plus représentée : 60-74 ans (31,7 %)
Équilibre du genre : 179 F / 152 H
Vision ancrée, fondée sur la mémoire et l'expérience durable du territoire

Q1- Éléments patrimoniaux prioritaires

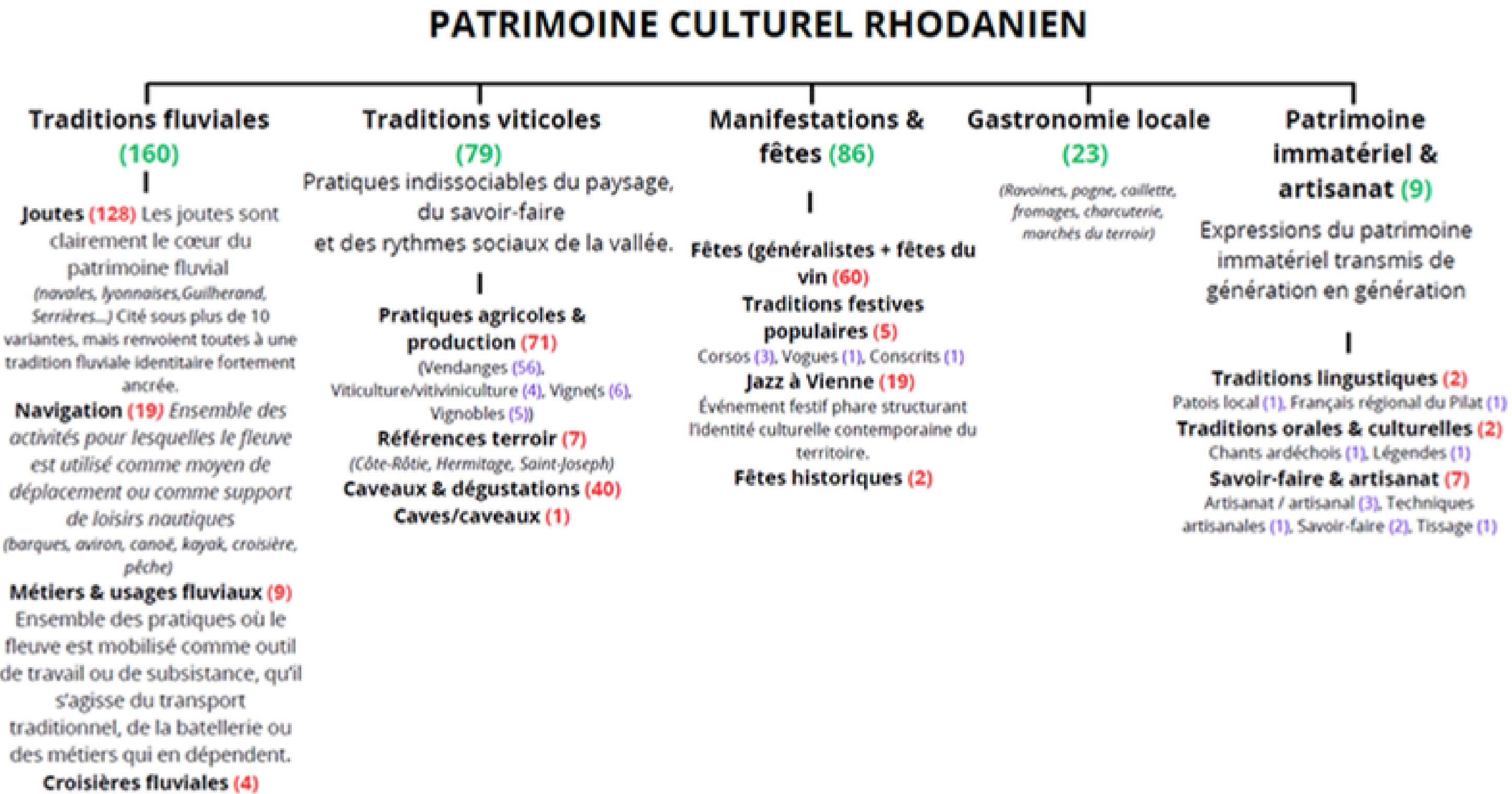
Monuments & bâtiments historiques : en tête (185 citations au plus haut niveau d'importance)
Sites naturels et traditions/fêtes locales : largement reconnus mais en 2e rang
Langues, objets d'art, personnalités : perçus comme compléments culturels à long terme

Q2- Paysages caractéristiques

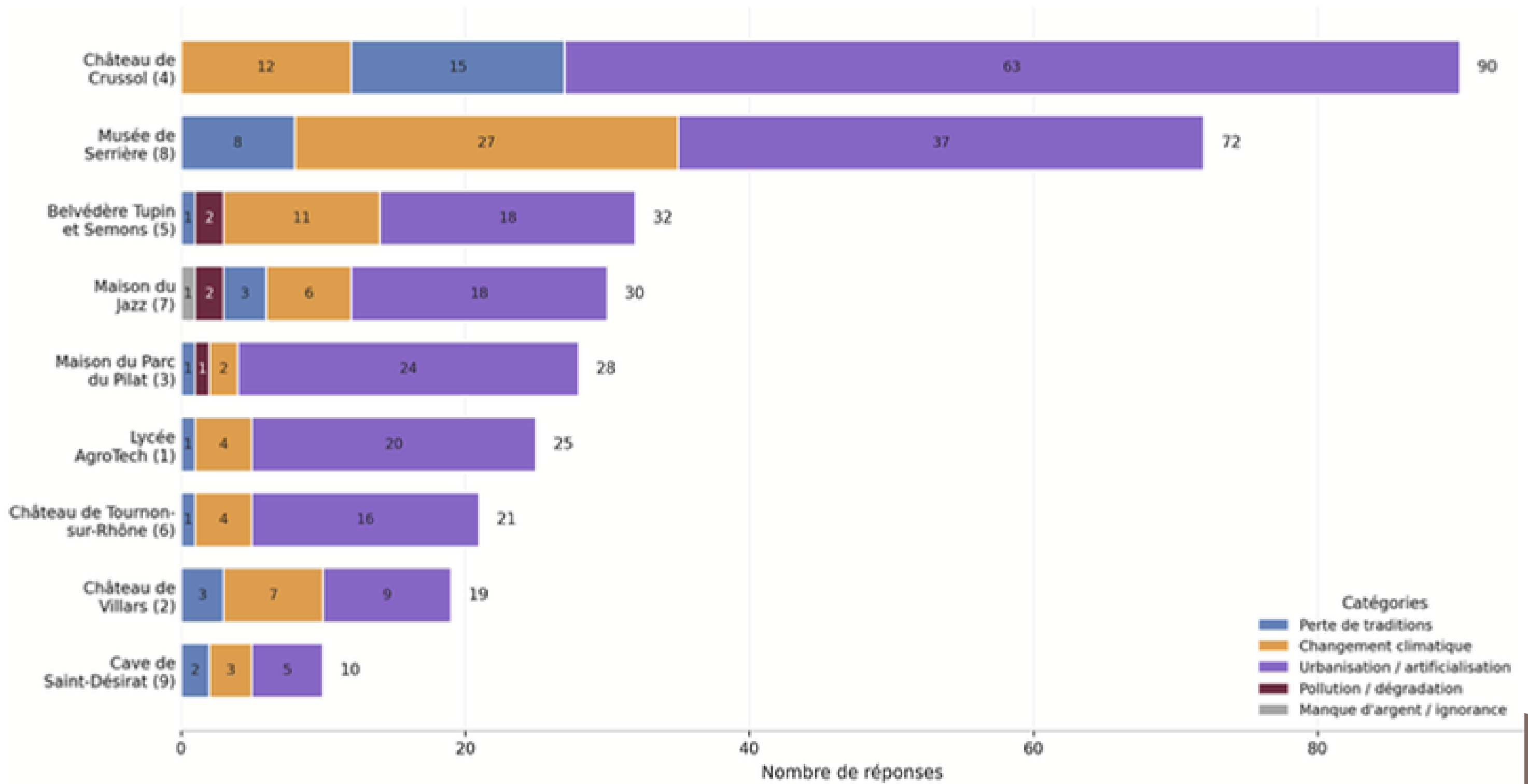


Identité paysagère forte et partagée par locaux et touristes, structurée autour d'un trio : fleuve ,vignobles, relief.

Q6) Les traditions et pratiques culturelles liées au fleuve et à la viticulture



Q7) Les enjeux et menaces pour la préservation du patrimoine territorial



Lecture : pour chaque lieu, les segments sont empilés du plus petit au plus grand nombre de réponses.



Quelques résultats sur la perception du territoire

Q5 : Lieux et bâtiments emblématiques liés au Rhône et aux vignobles

<< Question ouverte sur les éléments patrimoniaux emblématiques du territoire >>

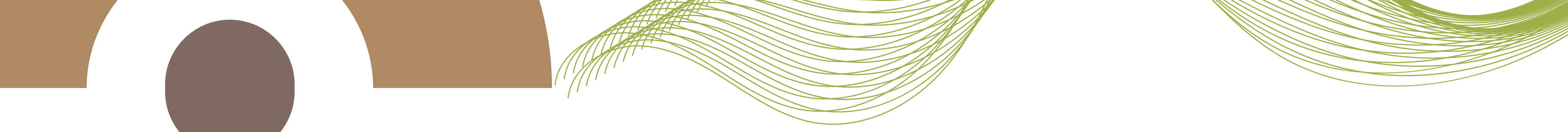
Données recueillies

236 répondants
466 éléments cités
416 réponses exploitables

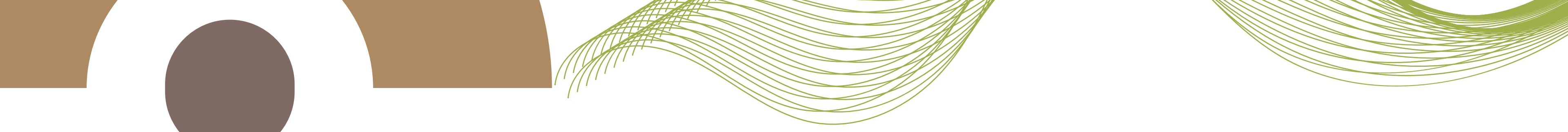
Enjeu

→ Mettre en évidence les représentations
patrimoniales associées
au Rhône et aux paysages vitivinicoles





Hiérarchisation du patrimoine



Hiérarchisation du patrimoine

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

PATRIMOINE HUMAIN TERRITORIAL



Hiérarchisation du patrimoine

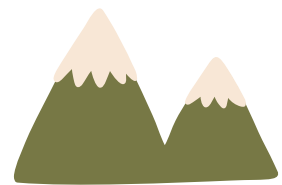
PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

PATRIMOINE HUMAIN TERRITORIAL

ELEMENTS NATURELS
STRUCTURANTS



Rhône



Elements
naturels

Hiérarchisation du patrimoine

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

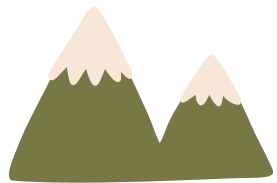
PATRIMOINE HUMAIN TERRITORIAL

ELEMENTS NATURELS
STRUCTURANTS

PAYSAGE CULTUREL



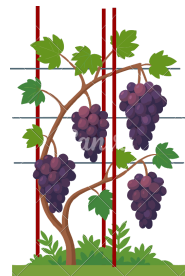
Rhône



Elements
naturels



Paysage



Vignobles

Hiérarchisation du patrimoine

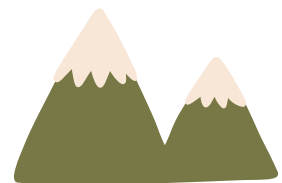
PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

PATRIMOINE HUMAIN TERRITORIAL

ELEMENTS NATURELS
STRUCTURANTS



Rhône

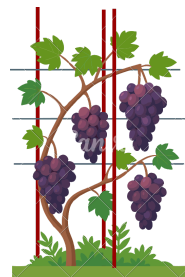


Elements
naturels

PAYSAGE CULTUREL



Paysage

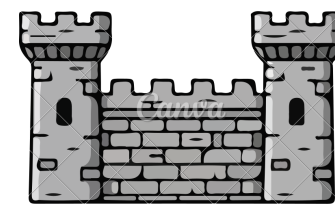


Vignobles

PATRIMOINE DÉFINI



édifices religieux



édifices militaires



Pont spécifique



Villes

Hiérarchisation du patrimoine

PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

PATRIMOINE HUMAIN TERRITORIAL

ELEMENTS NATURELS
STRUCTURANTS



Rhône

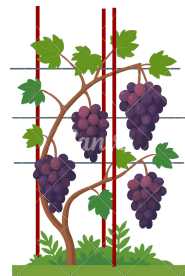


Elements
naturels

PAYSAGE CULTUREL



Paysage

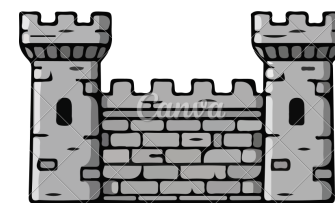


Vignobles

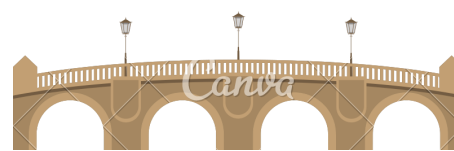
PATRIMOINE DÉFINI



édifices religieux



édifices militaires



Pont spécifique



Villes

PATRIMOINE
INDÉFINI



Constructions
anciennes



Constructions moderne

Hiérarchisation du patrimoine

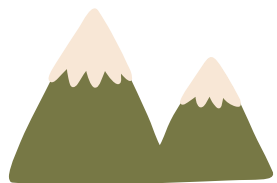
PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

PATRIMOINE HUMAIN TERRITORIAL

ELEMENTS NATURELS STRUCTURANTS



Rhône

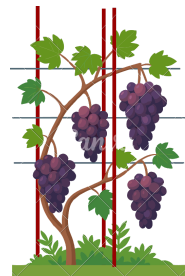


Elements
naturels

PAYSAGE CULTUREL



Paysage

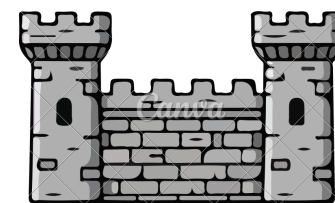


Vignobles

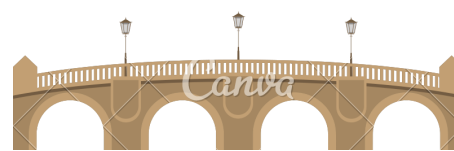
PATRIMOINE DÉFINI



édifices religieux



édifices militaires



Pont spécifique



Villes

PATRIMOINE INDÉFINI



Constructions
anciennes



Constructions moderne

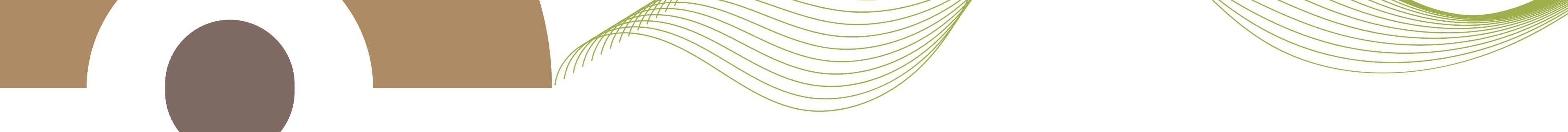
PATRIMOINE CULTUREL



Patrimoine culturel
matériel



Patrimoine
culturel
immatériel



Comparaison 2024-2025 : continuités et évolutions

Des résultats convergents sur les fondamentaux, des nuances dans les priorités

Promotion 2024-2025

319 répondants en 2024 / 338 en 2025

Genre similaire : 55,4 % de femmes (2024) vs 53,1 % (2025)

Panel 2025 plus jeune : taux 45+ passe de 71 % à 66,3 %

Paysage : 2024 → le Rhône & éléments fluviaux (barrages, ponts, passerelle Seguin) en tête ; 2025 → vignes et fortifications davantage mis en avant

Hégémonie de la vigne confirmée dans les deux promotions

Patrimoine cité = souvent celui de la commune de résidence du répondant



Comparaison 2024-2025 : continuités et évolutions

Des résultats convergents sur les fondamentaux, des nuances dans les priorités

Promotion 2024-2025

319 répondants en 2024 / 338 en 2025

Genre similaire : 55,4 % de femmes (2024) vs 53,1 % (2025)

Panel 2025 plus jeune : taux 45+ passe de 71 % à 66,3 %

Paysage : 2024 → le Rhône & éléments fluviaux (barrages, ponts, passerelle Seguin) en tête ; 2025 → vignes et fortifications davantage mis en avant

Hégémonie de la vigne confirmée dans les deux promotions

Patrimoine cité = souvent celui de la commune de résidence du répondant

En 2024

Paysage : Le Rhône & éléments fluviaux (barrages, ponts, passerelle Seguin) en tête ; 2025 → vignes et fortifications davantage mis en avant

Patrimoine cité = souvent celui de la commune de résidence du répondant

Menaces : désintérêt des jeunes, standardisation agricole, monoculture vigneronne, pression foncière climatique en 2e

Comparaison 2024-2025 : continuités et évolutions

Des résultats convergents sur les fondamentaux, des nuances dans les priorités

Promotion 2024-2025

319 répondants en 2024 / 338 en 2025

Genre similaire : 55,4 % de femmes (2024) vs 53,1 % (2025)

Panel 2025 plus jeune : taux 45+ passe de 71 % à 66,3 %

Paysage : 2024 → le Rhône & éléments fluviaux (barrages, ponts, passerelle Seguin) en tête ; 2025 → vignes et fortifications davantage mis en avant

Hégémonie de la vigne confirmée dans les deux promotions

Patrimoine cité = souvent celui de la commune de résidence du répondant

En 2024

Paysage : Le Rhône & éléments fluviaux (barrages, ponts, passerelle Seguin) en tête ; 2025 → vignes et fortifications davantage mis en avant

Patrimoine cité = souvent celui de la commune de résidence du répondant

Menaces : désintérêt des jeunes, standardisation agricole, monoculture vigneronne, pression foncière climatique en 2e

En 2025

Paysages : vignes et fortifications davantage mis en avant. Hégémonie de la vigne confirmée dans les deux promotions

Traditions : joutes et traditions fluviales majoritaires dans les deux années

Fêtes du vin : 19,1 % des répondants en 2024 ; toujours bien présentes

Menaces : urbanisation/artificialisation des sols en tête (210 rép.) ; changement climatique en 2e.

Qu'est ce qu'une carte sensible ?

Définition :

Une image utilisant la sémiologie graphique pour représenter une information relevant du sensible ou de l'émotionnel, elle reflète l'espace vécu par les acteurs, notamment ceux peu dotés en capital spatial et culturel.

Geoconfluence



Ce qu'elles révèlent :

Émotions, zones agréables ou anxiogène, lieux d'attachement, frontières symboliques, trajets habituels



Liberté d'expression :

Représentations plus spontanées qu'un questionnaire, chaque carte traduit une subjectivité et un rapport personnel à l'espace.



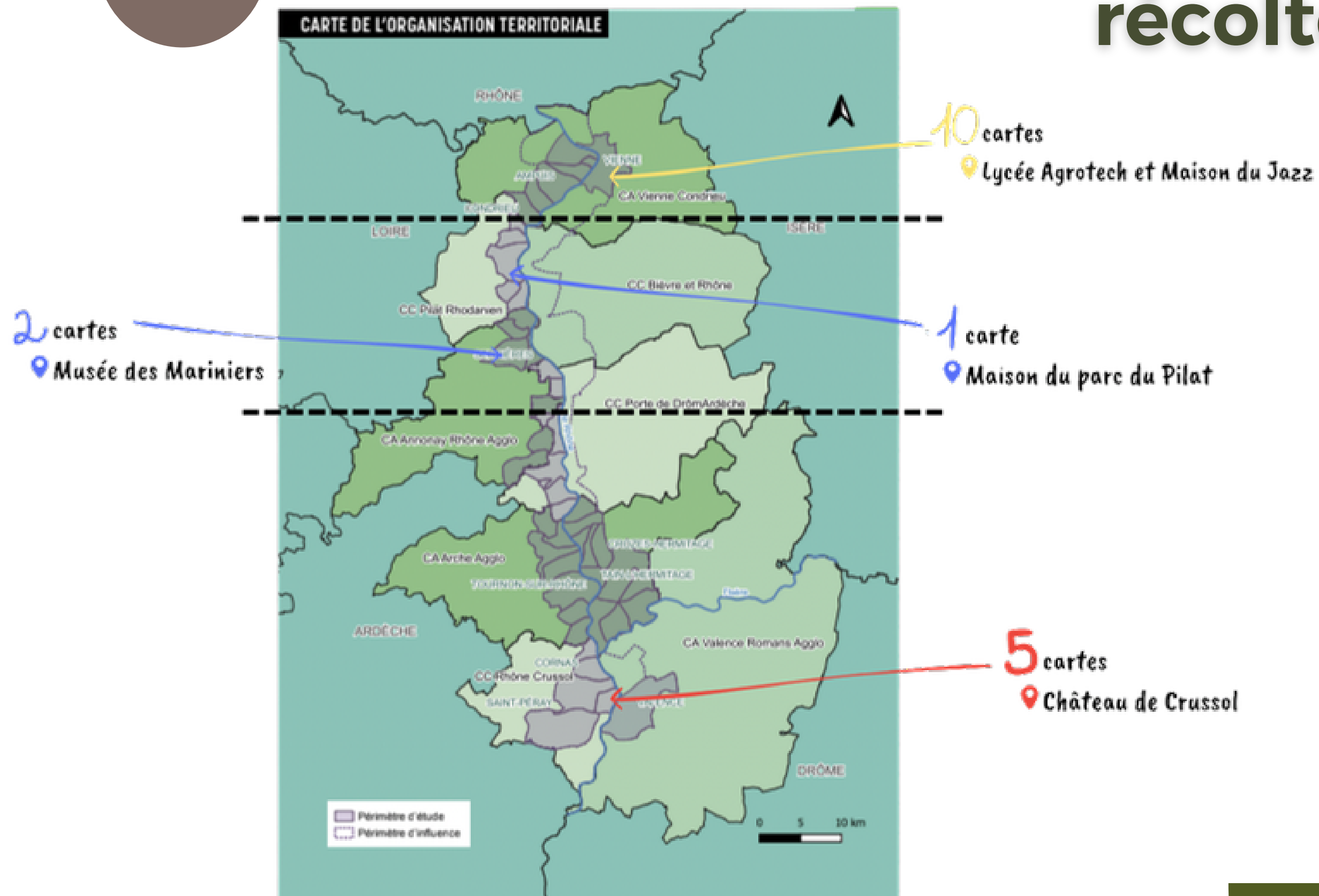
Approche :

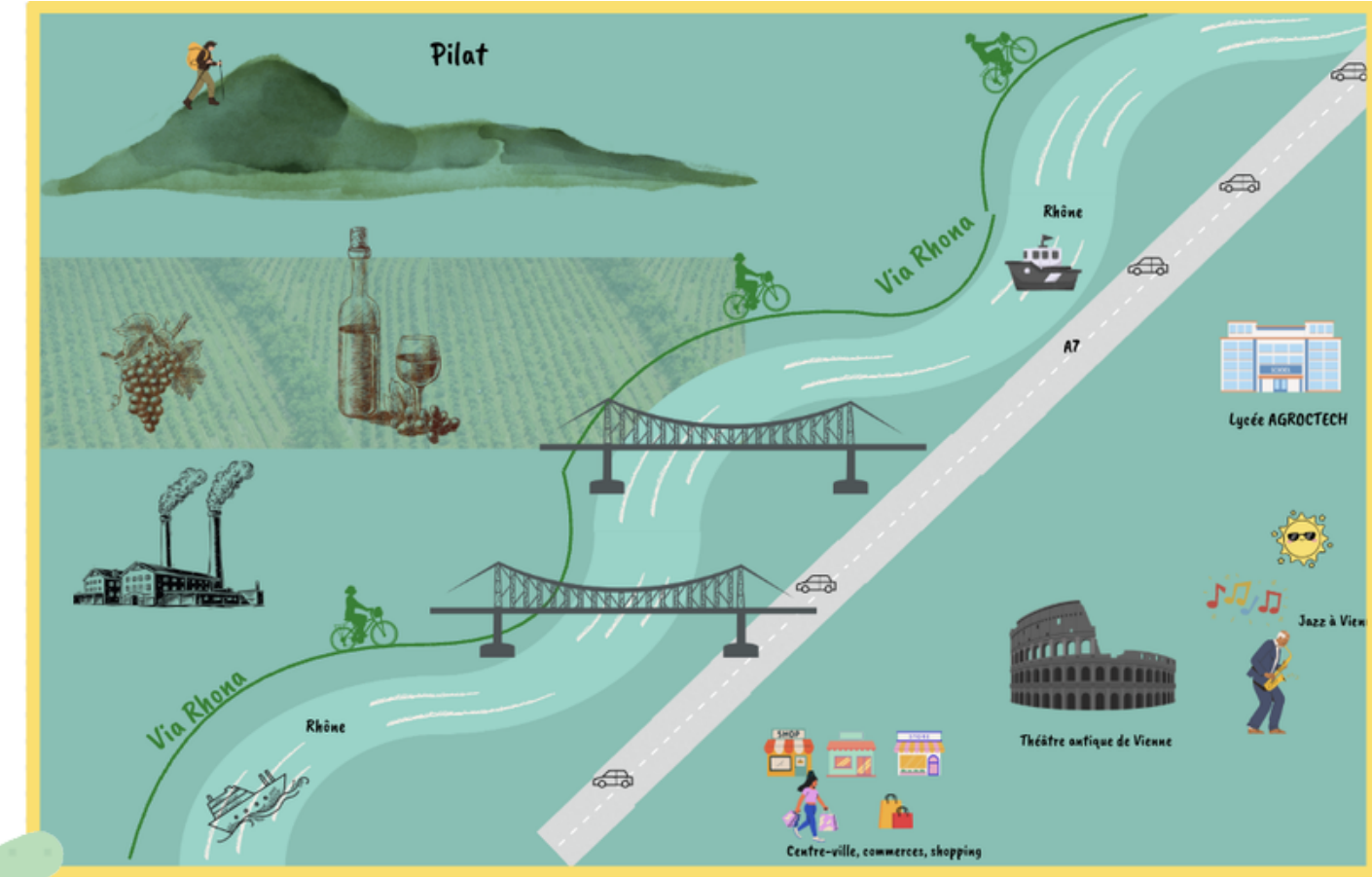
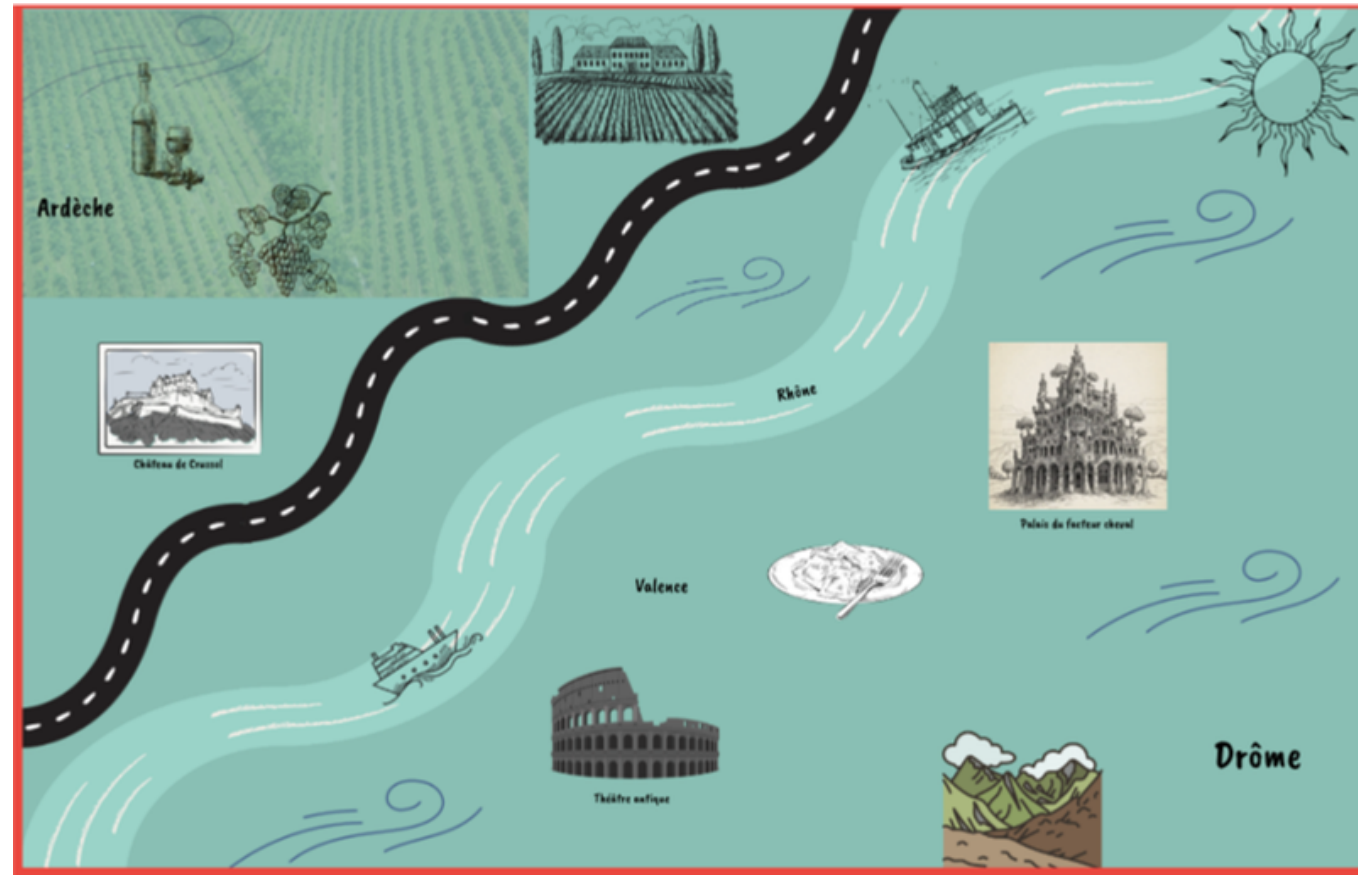
Contrairement à la cartographie, l'accent est mis sur les perceptions et ressentis individuels



Notre objectif : recueillir des cartes auprès des usagers rencontrés lors des JEP, pour explorer comment le territoire entre Vienne et Valence est vécue et ressentie (souvenirs, perceptions, représentations territoriales.)

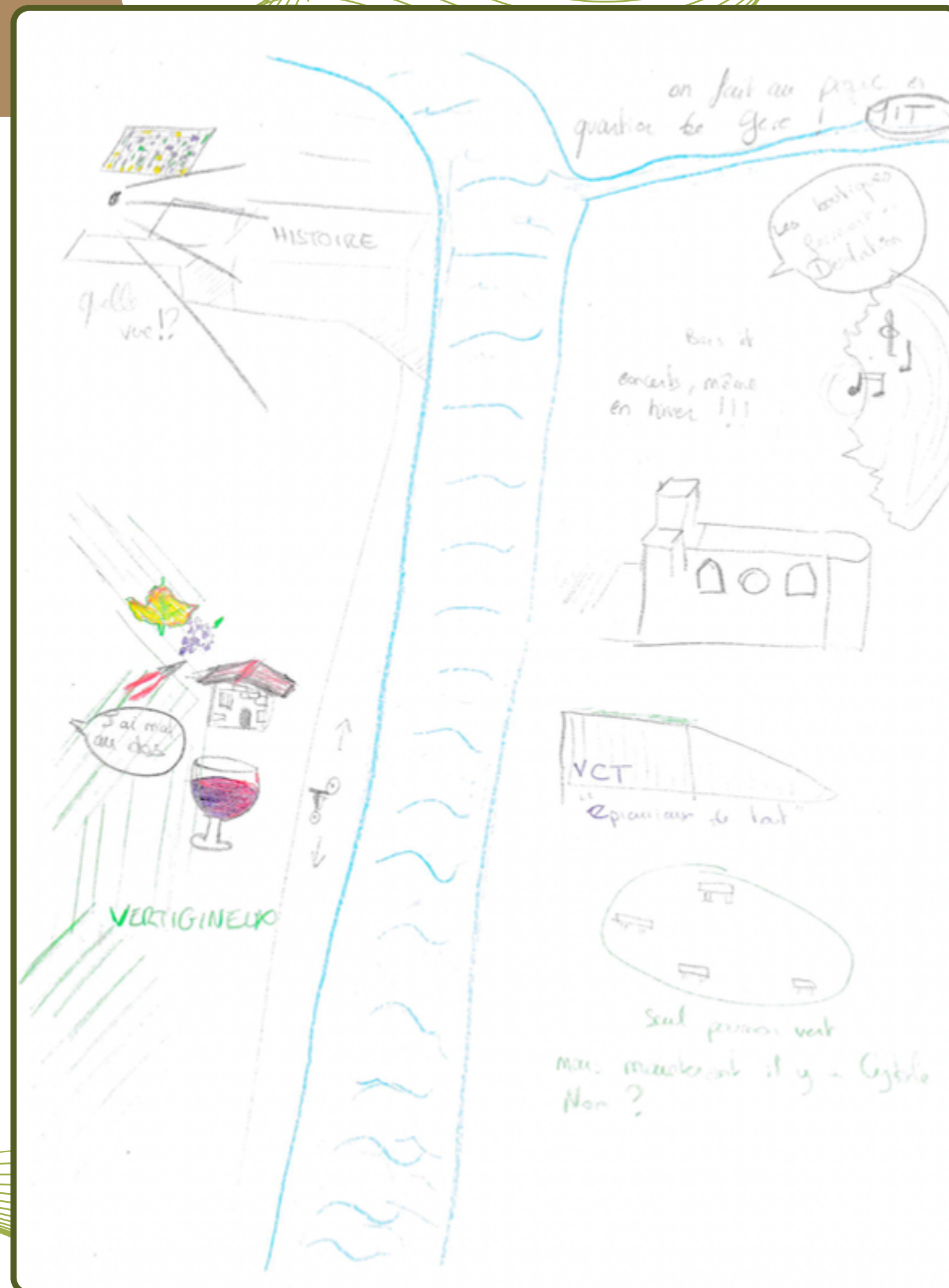
18 cartes sensibles récoltées lors des JEP



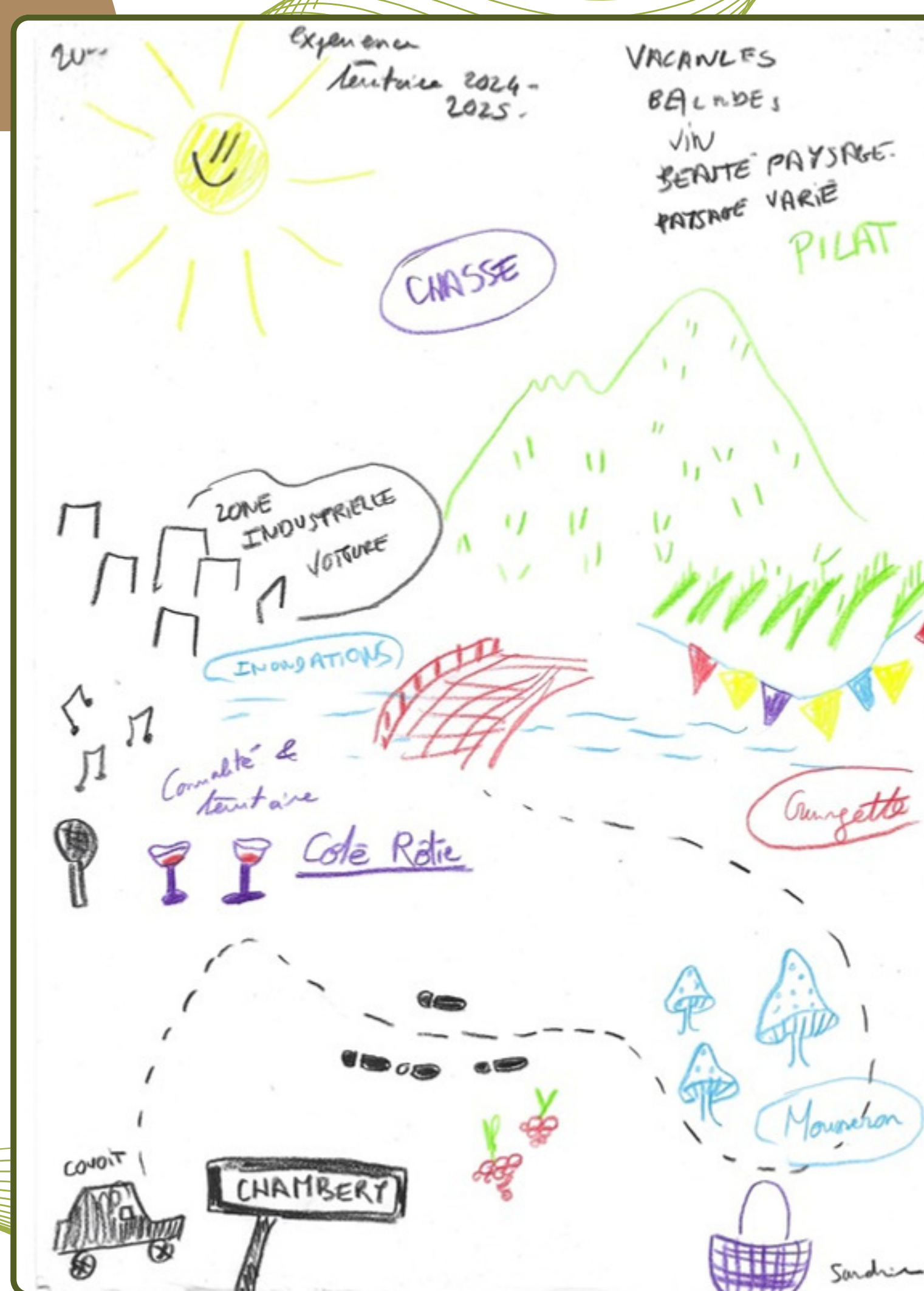


✎ Carte réalisée par une
Viennoise de 35 ans

📍 Lycée Agrotech - Vienne



📍 Maison du Parc du Pilat -
Pélussin



 Carte réalisée par une étudiante de 18 ans

 Lycée AgroTech - Vienne



Cartes sensibles : ce que révèle l'espace vécu

Le Rhône un axe structurant :

- ponts
- navigation fluviale
- ViaRhôna
- covoiturage
- tradition nautique des joutes
- ...

→ Le Rhône n'est pas qu'une barrière matériel du paysage, c'est un lieu de passage et de rencontre.

L'identité paysagère des vignobles :

- le savoir-faire de la culture en terrasses
- événements festifs autour du vin

Le patrimoine bâti comme repère

- châteaux

Benchmark de L'Alto Douro

Histoire viticole millénaire

Critères III et V

Organisation paysagère tripartite

Grand fleuve structurant

Vignobles en terrasses





Vin du Douro : l'âme du vin portugais et de ses rouges – Vinodelice

Alto Douro



<https://www.ardeche-hermitage.com/fr/envie-de-vignobles-et-vins-de-vallee-du-rhone/>

Vallée du Rhône

Comparatif des deux territoires

Alto Douro

Vallée du Rhône

Registre patrimonial

Productif — paysage de travail et d'adaptation à des conditions extrêmes. La candidature est construite autour du vignoble et de l'effort humain face au milieu.

Expérientiel — patrimonialité spontanée à travers un registre monumental, fluvial et sensible : châteaux, villes anciennes, fleuve, pratiques de plein air.

Ce que citent les habitants

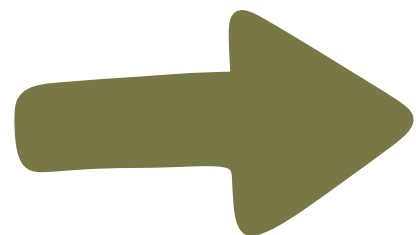
Terrasses viticoles, murets en pierre sèche, savoir-faire transmis, adaptation au relief et au climat.

Châteaux, villes anciennes, joutes, randonnée, vélo, canoë — mais aussi odeurs, vent, vues sur les berges.

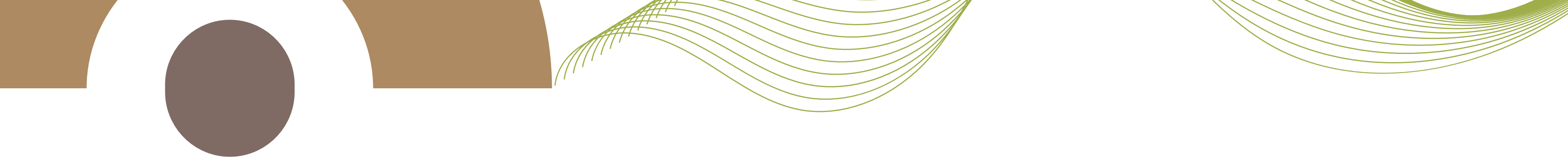
Nature du rapport au paysage

Rapport de production et de contrainte. Le paysage est d'abord un outil économique façonné par l'effort collectif.

Rapport vécu et quotidien. Le paysage est un espace de pratiques, de souvenirs et d'expériences sensibles.



Le récit rhodanien ne peut pas être une transposition du modèle portugais. Il doit être construit à partir de ses propres formes d'attachement en articulant le paysage vécu des habitants avec le paysage de travail qui fonde la relation fleuve / vigne / société.



Séminaire vidéo - Alto Douro

24 février 2026 · La Cartoucherie de Bourg-lès-Valence

Intervenant : Luís Leite Ramos – retour d'expérience sur l'inscription de l'Alto Douro (Portugal, 2001)

DÉMOGRAPHIE -17% de population (220 000 → 183 000 hab.) entre 2000 et 2021. Le recul affecte l'entretien des terrasses et la transmission des savoir-faire.

ÉCONOMIE Baisse des prix, contraction des marchés du porto, petits producteurs fragilisés – une partie de la récolte reste invendue.

CLIMAT Stress hydrique, érosion des terrasses en schiste. Charge financière quasi-exclusivement portée par les viticulteurs.

RÈGLEMENTATION L'inscription fige certaines adaptations (irrigation, altitude de plantation) : paradoxe entre préservation et évolution du paysage vivant.



Séminaire Alto Douro – 3 enseignements transposables

01.

La VUE n'est pas la beauté, c'est la continuité vivante

Un paysage viticole fluvial ne se démontre pas par l'ancienneté seule : il faut montrer que les formes héritées du passé restent le support de pratiques vivantes et d'une économie active.

02.

Les critères III & V s'articulent, ils ne s'additionnent pas

Tradition culturelle vitivinicole + interaction Homme-environnement : deux angles complémentaires qui décrivent le même territoire. Leur articulation fait la crédibilité du dossier.

03.

Pas besoin d'une gouvernance parfaite au dépôt

L'Alto Douro a construit ses outils progressivement (PIOT 2003 → Missão Douro 2006 → CCDR 2014). L'enjeu : présenter une trajectoire crédible avec des engagements précis.

Gouvernance et gestion : état des lieux des défis de la fragmentation urbanistique pour un territoire unique

LEGENDE

I. Document de planification

- PLUi Vienne Condrieu¹
- PLUi Annonay Rhône Agglo
- PLUi Rhône Crussol
- Règlement National d'Urbanisme (RNU)
- Carte Communale (CC)
- Aucun document²
- PLU communal

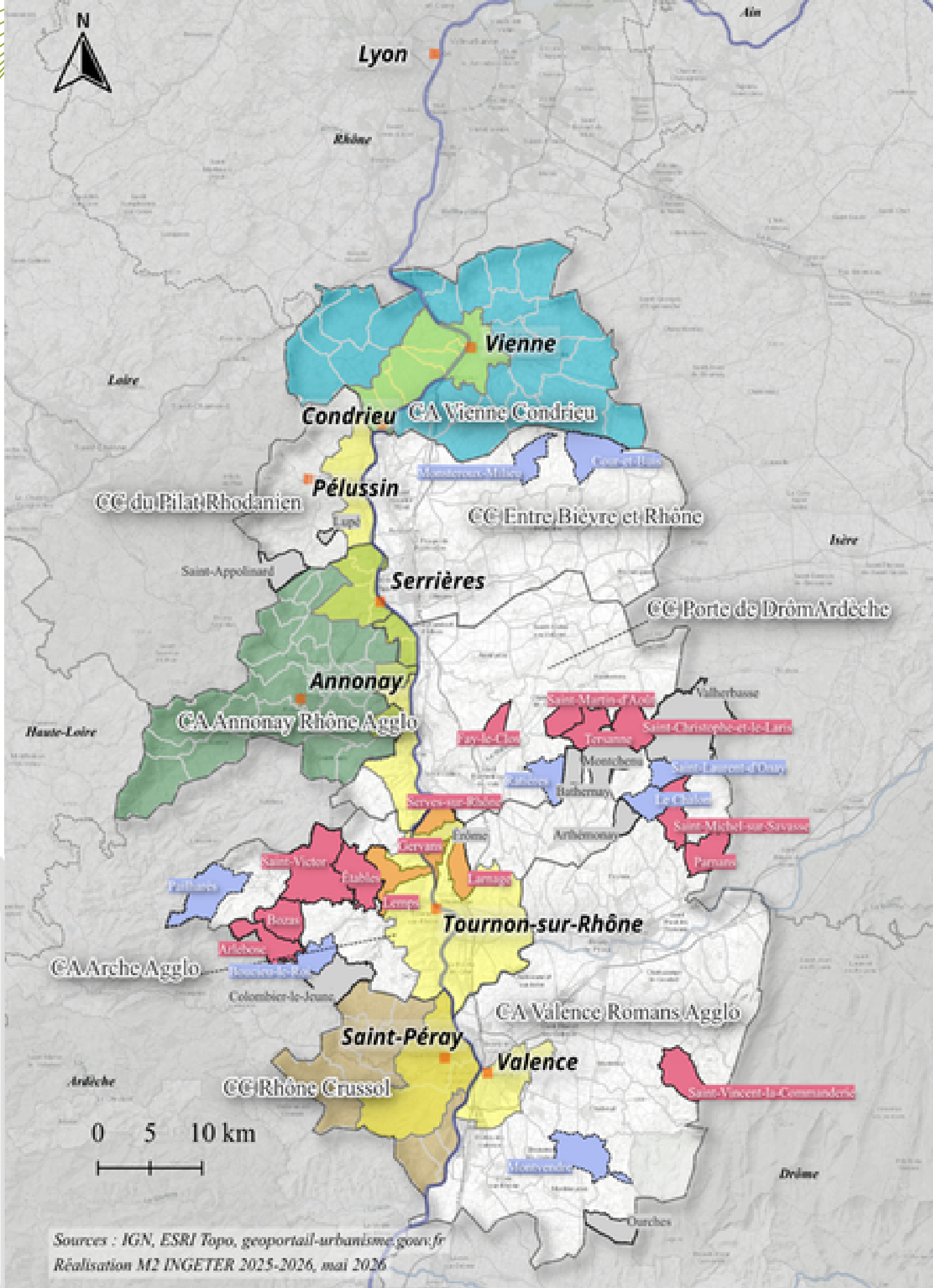
II. Autres

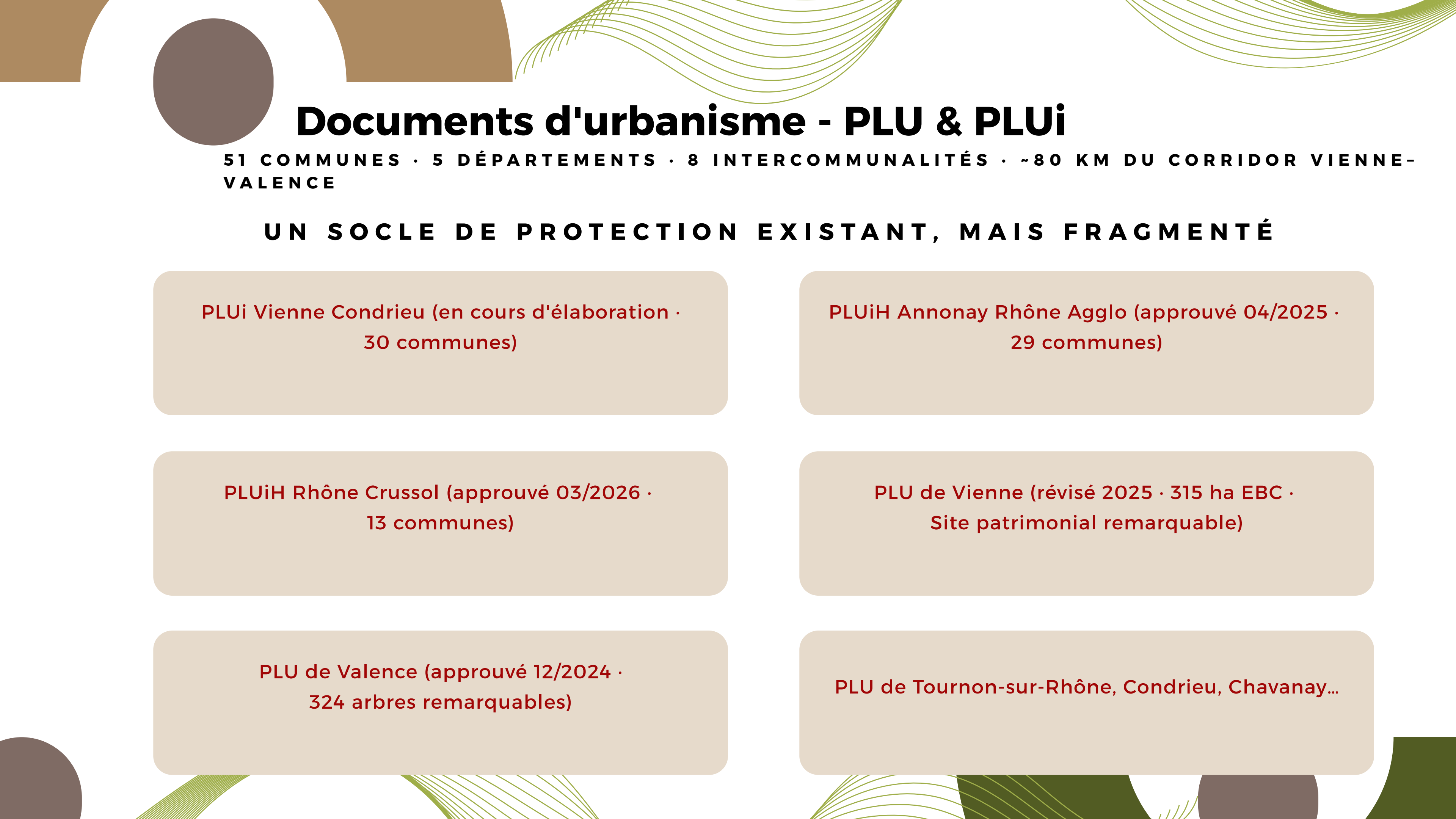
- Communauté d'agglomération (CA)
- Périmètre d'études³
- Rhône
- Communes

¹ PLUi en cours de construction, approbation prévue pour 2028.

² Aucun document affiché sur geoportail-urbanisme.gouv.fr

³ Le périmètre d'études représenté ici provient du périmètre présenté dans le cahier de candidature UNESCO n°2 de l'association De Rhône en Vignes, publié en mai 2025.





Documents d'urbanisme - PLU & PLUi

51 COMMUNES · 5 DÉPARTEMENTS · 8 INTERCOMMUNALITÉS · ~80 KM DU CORRIDOR VIENNE-VALENCE

UN SOCLE DE PROTECTION EXISTANT, MAIS FRAGMENTÉ

PLUi Vienne Condrieu (en cours d'élaboration ·
30 communes)

PLUiH Annonay Rhône Agglo (approuvé 04/2025 ·
29 communes)

PLUiH Rhône Crussol (approuvé 03/2026 ·
13 communes)

PLU de Vienne (révisé 2025 · 315 ha EBC ·
Site patrimonial remarquable)

PLU de Valence (approuvé 12/2024 ·
324 arbres remarquables)

PLU de Tournon-sur-Rhône, Condrieu, Chavanay...

Documents d'urbanisme- Ce que l'analyse révèle

Atouts existants

- ✓ Zones N et A représentant jusqu'à 90% du territoire dans certains PLUi
- ✓ Espaces Boisés Classés, zones humides, corridors écologiques
- ✓ Sites Patrimoniaux Remarquables (Vienne, Saint-Vallier)
 - ✓ Secteurs Av reconnaissant la valeur paysagère des vignes AOP (Annonay Rhône Agglo)
 - ✓ OAP tourisme dans Rhône Crussol : patrimoine pensé comme vivant et évolutif
- ✓ Labels Ville d'art et d'histoire à Vienne et Valence

Limites & enjeux pour la candidature

- ! Superposition de 3 PLUi distincts + PLU communaux : absence de document à l'échelle du corridor
- ! Protections souvent sectorielles, non reliées à la valeur culturelle fluviale et viticole
- ! PLUi Vienne Condrieu encore en cours : zone Nord non stabilisée
- ! Nécessité d'atteindre le plus haut niveau de protection national pour l'inscription
- ! Manque d'un récit patrimonial commun articulant les outils existants

MATRICE SWOT – CANDIDATURE UNESCO « DE RHÔNE EN VIGNES » (VIENNE-VALENCE)

Analyse stratégique du paysage culturel fluvial et vitivinicole



FORCES

- ✓ **Paysage culturel vivant et évolutif :**
articulation forte entre le Rhône, les coteaux viticoles en terrasses, les villages et les pratiques humaines encore actives.
- ✓ **Comparabilité possible avec l'Alto Douro :**
similitudes morphologiques, historiques et fonctionnelles reconnues avec un site déjà inscrit à l'UNESCO (critères III, IV et V).
- ✓ **Ancienneté et continuité historique :**
la viticulture depuis l'Antiquité romaine jusqu'à aujourd'hui.
- ✓ **Forte identité territoriale :**
reconnue par les habitants, autour du Rhône, de la vigne, des coteaux et du patrimoine monumental.



FAIBLESSES

- **Fragmentation institutionnelle et réglementaire :**
superposition de nombreux PLU, PLUi, PLUiH, SCoT et dispositifs sans coordination globale.
- **Absence d'outil de gouvernance unifié :**
comparable au PIOT-ADV ou à la Missão Douro.
- **Protection encore sectorielle :**
dispositifs existants souvent environnementaux ou réglementaires sans récit patrimonial commun.
- **Lisibilité insuffisante de la stratégie territoriale :**
autour du récit de "paysage culturel fluvial et vitivinicole".



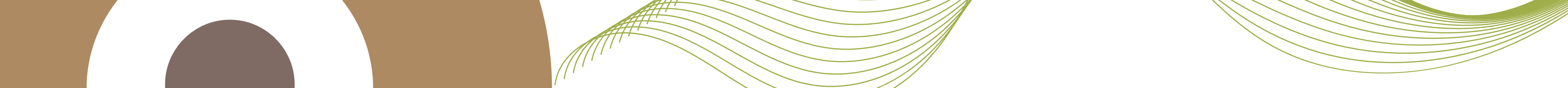
OPPORTUNITÉS

- ✓ **Candidature UNESCO comme levier de coordination :**
entre collectivités, acteurs du tourisme, viticulture et patrimoine.
- ✓ **Création d'un plan de gestion partagé :**
permettant d'unifier les dispositifs existants autour d'un récit commun.
- ✓ **Valorisation renforcée des savoir-faire vivants :**
viticulture, pierre sèche, batellerie, gastronomie, traditions locales.
- ✓ **Développement d'un tourisme durable et culturel :**
autour du fleuve, des vignobles et des mobilités douces.



MENACES

- ⚠ **Artificialisation croissante des sols :**
et pression foncière menaçant l'intégrité paysagère du corridor rhodanien.
- ⚠ **Dérèglement climatique :**
baisse du débit du Rhône, sécheresses, épisodes de chaleur intense, risques naturels.
- ⚠ **Urbanisation et étalement urbain :**
entraînant une banalisation des paysages viticoles et fluviaux.
- ⚠ **Fragilisation économique de la filière viticole :**
pouvant compromettre l'entretien des terrasses et des paysages.



Préconisations





Fiche Action 1 - Construire une gouvernance claire et unifiée



Contexte : L'analyse des documents d'urbanisme et acteurs territoriaux met en évidence une forte fragmentation institutionnelle : le périmètre de la candidature traverse plusieurs intercommunalités, départements et outils de planification qui ne se sont pas coordonnés sur un récit patrimonial commun. Pourtant, à travers les questionnaires, on constate que les habitants perçoivent le territoire d'étude comme un ensemble cohérent formant une seule et unique identité territoriale.

L'expérience du Douro montre qu'une reconnaissance UNESCO a besoin d'une **structure pour coordonner les acteurs locaux**. Cependant, elle montre aussi les limites d'une gouvernance trop centralisée et insuffisamment appropriée par les populations locales. C'est pour cela que notre première préconisation porte sur la **création d'une structure de gouvernance dédiée et pérenne**.



Objectif :

Poser les premières bases d'une gouvernance multi-niveaux et multi-acteurs, s'inscrire davantage dans une démarche de reconstruction, en intégrant dès sa création des représentants des habitants et des acteurs locaux.



Actions concrètes :

- 1 Étudier les formes juridiques** les mieux adaptées au territoire : groupement d'intérêt public, syndicat mixte ou association de collectivités ;
=> A moyens/longs termes, évolution de la forme juridique afin d'avoir plus de poids pour l'inscription UNESCO
- 2 Mettre en place plusieurs groupes de travail thématiques** (ou thématiques croisées par ex. paysage/tourisme) au sein de l'association (viticulture, fleuve, paysage, tourisme, urbanisme...).



Acteurs / moyens à mobiliser :

- Collectivités territoriales (communes, départements, région)
- EPCI
- Les syndicats intercommunaux
- Les DDT des départements concernés
- Acteurs du monde viticoles (tels que les caves coopératives, les syndicats viticole des différentes appellations,
- Associations de sauvegarde du patrimoine rhônalpin
- Les musées du territoire
- La CNR
- Les PNR



Fiche action 2 - Renforcer la démarche participative habitante au-delà des JEP



Contexte : Lors des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 2024 et 2025, les enquêtes menées auprès des habitants ont constitué une première étape importante pour recueillir leurs représentations du territoire et identifier ce qui, pour eux, "fait patrimoine". Cependant, cette démarche reste ponctuelle et limitée dans le temps. Afin que la candidature UNESCO ne repose pas uniquement sur une consultation événementielle, il apparaît nécessaire de prolonger cette dynamique participative au-delà des JEP, en inscrivant les habitants dans un processus plus régulier d'information, de contribution et d'appropriation du projet.



Objectif : Valoriser et vulgariser les atouts du territoire de Vienne à Valence, faire connaître le projet d'inscription à l'UNESCO dans un objectif d'appropriation du projet de candidature par les habitants → Renforcer les liens entre l'association et les habitants.



Actions concrètes :

- 1 Présenter le projet d'inscription dans les lieux publics, les structures culturelles et les associations du territoire (par exemple) - reconduire l'enquête UNESCO réalisée pendant les JEP pour diversifier les profils ?
- 2 Développer des ateliers pédagogiques dans les établissements scolaires (rencontres avec des vignerons, sorties de terrain, lectures et dessins de paysages ou de travaux autour des récits des habitants : dessins, petites histoires, etc.)
- 3 Créer un "Conseil citoyen" composé d'habitants volontaires répartis sur l'ensemble du territoire (réuni X fois par an) pour donner leur avis sur l'évolution du territoire et les besoins ; cela permettrait de positionner les usagers/habitants comme réels acteurs du territoire et du projet. Ce conseil permettrait une gouvernance citoyenne du projet intégrée (rejoint la première fiche action).
- 4 Mettre en place une action participative autour de la période des vendanges, moment fort de la vie viticole locale (collecte de récits, de photographies et de témoignages auprès des vignerons, vendangeurs, habitants et bénévoles mobilisés durant cette période) - rejoint la fiche action 5.
- 5 Accompagnement du secteur de la Recherche avec des ingénieurs agronomes : un agronome pourrait apporter une plus-value dans le dossier d'inscription pour le territoire entre Vienne et Valence car il permettrait de démontrer de manière scientifique et argumentée la valeur paysagère et la dimension patrimoniale des systèmes vitivinicoles sur notre territoire d'études. Son expertise permettrait d'appuyer la légitimité de la candidature à travers le volet scientifique et d'éclairer la manière dont les pratiques vitivinicoles structurent le paysage rhodanien, qui représentent un savoir-faire singulier, et témoignent d'une adaptation historique au milieu rhodanien. À travers son expertise scientifique, cela permettra de montrer en quoi la vitiviniculture participe à la VUE recherchée par l'UNESCO.
- 6 Organiser un appel à témoignage (récolter des archives photos, vidéos)
- 7 Mettre en place des dispositifs de transmission intergénérationnelle : ateliers, compagnonnages, résidences entre porteurs de savoir-faire et jeunes publics ;



Acteurs / moyens à mobiliser :



• Office de tourisme



• Bibliothèque



• Musée



• Ecoles, collèges, lycées



• Accueils de loisirs sans hébergement



• Acteurs de la viticulture



• Chercheurs / ingénieurs agronomes (ex. INRAE)



• Institut National de l'Audiovisuel (INA)



Fiche action 3 - Développer des parcours/circuits patrimoniaux et des espaces de découverte pour les habitants et touristes du territoire



Contexte : L'enquête JEP de septembre 2025 montre que les activités physiques sont celles les plus appréciées par les habitants. Les souvenirs sensoriels et paysagers arrivent également en deuxième position dans la mémoire des habitants interrogés (cf. *Faire patrimoine : des perceptions habitantes aux arguments de l'UNESCO* - Master GTDL parcours INGETER – rendu intermédiaire, février 2026). Aussi, les enquêtés révèlent un attachement fort au Rhône comme espace de vie, de mémoire (tradition des joutes) et des pratiques quotidiennes. Les habitants apprécient les promenades, les activités de plein air ou les paysages qu'offrent le territoire. A la différence du Douro, où le fleuve est historiquement davantage associé à la production viticole et au transport du vin, le Rhône apparaît ici, dans les réponses habitantes, comme ayant une relation plus sensible entre activités culturelles, traditionnelles et lieu de vie.



Objectifs : Donner à voir et à comprendre la VUE du territoire, aux habitants, via ces activités. Cela permettrait d'appuyer l'argument de "Paysage culturel vivant". Valoriser la dimension fluviale de la candidature, faire du fleuve non seulement un élément paysager, mais aussi un support du récit patrimonial territorial.



Actions concrètes :

- 1** Sélectionner des secteurs clefs, par exemple, autour de Vienne/Saint-Romain-en-Gal/Sainte-Colombe, Tain-Tournon, ou Valence. Pour chaque secteur, repérer 5 à 10 points d'arrêt : par exemple : ancien port, point de vue, lieu de joutes, musée, pont, chemin de berge, vestiges romains, etc.
En lien avec l'Office du Tourisme, expérimenter la création d'itinéraires qui passent par des lieux témoignant de la richesse et de la diversité du patrimoine entre Vienne et Valence.
 - a) Proposer plusieurs activités en promouvant le territoire (et donc nécessairement plusieurs circuits) : randonnée pédestre, trail, vélo, promenade sur le fleuve (kayak, canoë)...
 - b) Développer une activité ludique intergénérationnelle (ex. jeux de piste) en favorisant l'interconnexion entre les deux rives.
- 2** Participation, sous forme de stand, aux différents événements sportifs du territoire (marathons des vins, trail, courses...). Exemple de courses existantes sur le territoire : trail en Côte-Rôtie (octobre 2026), le Duo de l'Hermitage (mai 2027) ou le Semi Hermitage Saint-Joseph (18 octobre 2026).



Acteurs à mobiliser :

- Offices du tourisme, Direction de la culture et du Patrimoine de la Région
- Atout France ?
- Bureaux d'études pour la création des parcours (ingénierie)
- CNR
- Associations et clubs de joutes
- Musées
- Ports présents sur le territoire
- Fermes, acteurs agricoles
- Acteurs de la viticulture
- Associations et clubs sportifs



Moyens nécessaires :

- Supports, avec par exemple : carte papier, QR Codes, développement d'applications mobiles → page web, audioguide, panneaux légers, témoignages habitants, photos anciennes...



Suggestion de calendrier pour l'action n°1 :

- Diagnostic et repérage des points en 2026-2027 ;
- Stand et participation aux événements sportif (2026-2027) ;
- Test d'un parcours lors des JEP 2028 ;
- Ajustement après retours habitants ;
- Déploiement progressif sur plusieurs communes en 2030...



Fiche Action 4 - Mettre en place des actions de veille foncière stratégiques



Contexte :

Tout au long du rapport, la question de l'urbanisation est très importante. Les habitants ont peur de voir les paysages viticoles perdre leur unicité à cause de l'urbanisation, de la multiplication des infrastructures ou de la banalisation de certains espaces d'entrée de ville. Cette inquiétude rejoint les enjeux observés dans le Douro, où la préservation des paysages est essentielle pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle.



Objectifs :

Mettre en œuvre et disposer d'outils de suivi continus de l'évolution du paysage rhodanien, utilisable par les collectivités pour les mises à jour de PLU(i). Lancer un travail de mise en cohérence des PLU, PLU(i), CC et RNU autour d'un récit patrimonial commun.



Actions concrètes :

- 1 Créer et développer un Observatoire Photographique du Paysage (OPP), c'est-à-dire un outil de suivi des paysages fondé sur la prise régulière de photographies depuis les mêmes points de vue, dans le but d'objectiver les transformations paysagères. Cet OPP pourrait s'appuyer sur des archives anciennes issues des musées, de l'INA, des habitants et des usagers, afin de comparer les paysages actuels avec des vues antérieures à 2026.
- 2 Renforcer l'avis et la consultation de l'association De Rhône en Vignes lors des évolutions des documents d'urbanisme, faire de l'association une **personne publique associée** à l'instar des PNR pour un avis consultatif. L'objectif est de pouvoir rappeler les notions d'intégrité et d'authenticité dans les stratégies territoriales, ce qui permettrait de construire un récit patrimonial commun.



Suggestion de calendrier pour l'action n°2 :

- Diagnostic et repérage des points en 2026-2027 ;
- Stand et participation aux événements sportif (2026-2027) ;
- Test d'un parcours lors des JEP 2028 ;
- Ajustement après retours habitants ;
- Déploiement progressif sur plusieurs communes en 2030...



Acteurs / moyens à mobiliser :

- Les collectivités territoriales et EPCI
- Les PNR du Pilat et du Vercors
- Le CAUE (pour la gestion et publication des photographies sur internet)
- L'INA et centres d'archives



Suggestion de calendrier pour l'action n°1 :

- Définir une liste de sites fixes (exemples : coteaux viticoles, berges du Rhône, ville...) d'ici début 2027
- Faire voter aux acteurs du territoire (acteurs présents dans l'association de Rhône en Vignes) les lieux à retenir (janv 2027 - mars 2027)
- Etablir une temporalité de prise de photo (X fois par an/mois/tous les 5 ans...)
- Animer ce dispositif et travailler sur les indicateurs à suivre et à analyser
- Ouvrir ultérieurement le dispositif aux usagers.



Fiche Action 5 - FICHE RESSOURCES : Création d'outil de communication



Contexte : Le public a une méconnaissance du projet et de l'association, le but est donc de faire connaître le projet. Cela alimentera les autres fiches actions.



Objectif : Faire connaître le projet d'inscription via des supports numériques et ludiques.



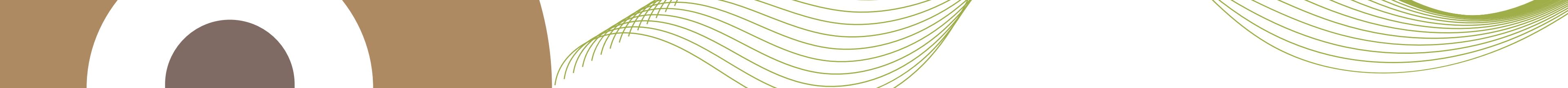
Actions concrètes :

- 1 Création d'un site internet de l'association De Rhône en Vignes qui présente leur projet, l'avancement du projet (étapes d'inscription à l'UNESCO), des pages informatives/ pédagogiques sur l'UNESCO, répertoire des documentaires sur les savoirs-faire ;
- 2 Lancement d'une plateforme numérique de collecte et de diffusion (photos, témoignages, vidéos...) ouverte aux habitants et consultable par tous ;
- 3 Création d'un jeu de société comme support de sensibilisation et vulgarisation du projet et des enjeux territoriaux.



Acteurs / moyens à mobiliser :

- Prestataires informatique et vidéaste
- Bureau d'étude, universitaires (pour ingénierie)



Merci pour votre attention !

